

# **PROCES-VERBAL**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 04 AOUT 2020



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD DU MARDI 4 AOUT 2020

## Etat de présence à l'ouverture de la séance

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle) EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du mardi 4 aout 2020

1	Conseiller	s élus	3	3		Mmes et MM	lle	es C	on	seillers municipaux			Conseillers en exercice	33
google	Présents	26	Présent	Absent	ordre		Present	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	7
Ì	M. René ST	EINER	х		1	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X		_		X	F	Absent ayant donné procuration à des présents	membr
ı	Mmes et Mi	A les Adjoints	7		3	Mme Hermine MALAMANE	X	Г	15	M. Ismail AJDID	Х		M. YILDIRIM & M.VECCHIO	
1	M. Umit YILDIRIM			X	4	Mme Genev MATHE-HERMAL	X	Г	16	Mm e Solène LALLEMENT	Х		M LETULLIER à Mme LALLEMENT	
1	Mme Raymonde SCHW	EITZER	X			M. Antoine PELLEGRINI	X	Г	17	M. André WOJCIECHOWSKI		Х	Mme NACIRI à M CHAALAL	
1	M. Gaetan VECCHIO	1,000,14	X		6	M. Alain LETULLIER		Х	18	Mme Nathake PIU		Х	Mme STELMASZYK à Mme BORRACC	IA.
1	Mme Carine MULLER		X	Г	7	M. Serge HAYDINGER	X	Г	19	Mme Vatentine BORRACCIA	X		M.WOKIECHOWSKI 1 M.ATMANIA	
1	M. Pascal LAUER		X	Г	8	Mme Virgioie SPIR	X	Г	20	Mme Edahbia NACIRI		Х	§	
]	Mme Amandine GUERII	4	X		9	Mme Monique BETTINGER	X		21	M. Tristan ATMANIA		X		
]	M. Lothaire GAUDIG		χ		10	M. Olivier MOUTON	X		22	Mme Mireille STELMASZYK		Х	2	
]	Mme Sarah BACH		X		11	Mme KLEIN MORAWSKI	X	L	23	M. Mohamed CHAALAL	X			
1	M. Pascal HELFENSTEIN		X		12	M. Kevin HERBIVO	X	L					Absents n'avant pas donné procuration	n à de
_	1272	TOTAL PRESENTS	_	_	_	TOTAL PRESENTS	_	_	┖	TOTAL PRESENTS	_	6	membres présents (excusés ou non e	
		TOTAL ABSENTS		1_		TOTAL ABSENTS		1_	_	TOTAL ABSENTS	L	5_		
b	servations :												Mme PILI (excusée) M ATMANIA M WOJCIECHOWSKI (excusé)	

# Ordre du jour

N°	SERVICES	OBJET	RAPPORTEURS
		Communications	
DCM2020-42- 01	Population élections	composition de la commission de contrôle des listes électorales	M. le Maire.
DCM2020-43- 02	Environnement	forêt communale de Saint-Avold travaux sylvícoles 2020	M.HELFENSTEIN, Adjoint
DCM2020-44- 03	Direction générale	compte rendu des décisions prises par M.le Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L2122-23 du code Général des Collectivités Territoriales	M. le Maire.
DCM2020-45- 04	sports	Création du dispositif "Mercredi sports"	Mme ANNECCA-BECKA, Conseillère municipale
DCM2020-46- 05		Avenant à la convention entre la ville de Saint-Avold et l'association d'Action en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et de ses cantons	Mme GUERIN, Adjointe
DCM2020-47- 06	Affaires sociales	Elections des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'association d'actions en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et de ses cantons	Mme GUERIN, Adjointe
DCM2020-48- 07		Avenant à la convention entre la ville de Saint-Avold et l'Association "Arc en Ciel"- gestionnaire du multi-accueil	Mme BACH, Adjointe
DCM2020-49- 08		Subvention à l'association "Arc en Ciel "- gestionnaire du Multi-accueil-versement du solde	M.VECCHIO, Adjoint
DCM2020-50- 09	techniques	Désignation des membres de la commission d'accessibilité des équipements publics pour les personnes handicapées	M.MOUTON, Conseiller municipal M.HER8IVO, Conseiller municipal

N*	SERVICES	OBJET	RAPPORTEURS
DCM2020-51- 10	Marchés publics	Renouvellement des membres de la commission mixte de la convention de participation pour la couverture complémentaire de santé et de prévoyance pour les agents actifs et retraités de la ville de Saint-Avold	M.HERBIVO, Conseiller municipal
DCM2020-52- 11	Conservatoire de musique et de danse	modification de tarification à compter du 1er septembre 2020	Mme SCHWEITZER, Adjointe
DCM2020-\$3- P\$1	Direction des ressources humaines	Protection fonctionnelle et juridique. Prise en charge des frais d'avocat et de réparation des préjudices subis-agent Adolphe PIERRE.	M. le Maire.

**EXTRAIT** 

du registre des délibérations du Conseil municipal

### Séance du mardi 4 aout 2020

П	Conseille	rs élus	3	13	Mmes et MM les Conseillers municipaux								Conseillers en exercice	
N'd'ordre	Présents	26	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Precent	Absent	Absents	7
Z	M. René S	TEINER	x		1 2	M . Jean-Claude BREM M me BECKER BARDELMANN	X		_	M me Najia BOUCHENGA M me Sophie ANNECCA-BECKA	X	Γ	Absent ayant donné procurs des membres présents	
1	Mmes et M	M les Adjoints	5	27	3	M me Hermine MALAMANE	X		15	M smail AJDID	X		M, YILDIRIM & M, VECCHIO	
	M. Umit YILDIRIM		L	X	4	Mme Genev MATHE-HERMAL	Х		16	M me Solène LA LLEMENT	X		M LETULLIER à Mme LALLEME	NT
2	Mme Raymonde S	CHWEITZER	X		5	M. Antoine PELLEGRINI	X		17	M André WOJCIECHOWSKI		Īχ	Mme NACIRI à M.CHAALAL	
ı	M. Gaetan VECCH	IIO -	X		6	M Alain LETULLIER		χ	18	M me Nathalie P ILI		X	Mme STELMASZYK à Mme BORR	ACCIA
ī	Mime Carine M ULL	.ER	X		7	M Serge HAYDINGER	X		19	Mme Valentine BORRACCIA	X		M.WOJCIECHOWSKI & M.ATMA	AIA.
5	M-Pascal LAUER		X		8	Mme Virginie SPIR	X		20	M me Edahbia NACIRI		X	1	
5	M me A mandine Gl	UERIN	X		9	Mme Monique BETTINGER	X		21	M. Tristan ATMANIA		X	]	
7	M. Lothaire GAUD	IG .	X		10	M . Olivier MOUTON	X		22	M me M ireille STELM A SZYK		X	1	
3]	Mme Sarah BACH	) (i	X		11	Mme KLEIN MORAWSKI	Х		23	M - Mohamed CHAALAL	X		]	
7	M . Pascal HELFEI	NSTEIN	X		12	M Kevin HERBIVO	Х						Absents n'ayant pas dor	
	TOT	ALPRESENTS		9		TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS	1	6	procuration à des memb présents (excusés ou n	
	TO	TAL ABSENTS	Г	1		TOTAL ABSENTS		1		TOTAL ABSENTS	Т	5	excusés)	O III
)b	servations :												1	
													M me PILI (excusée)	
													M.ATMANIA	
													M WGJCIECHOWSKI (excusé	)
													.5 1158900	cusé

## 0. COMMUNICATIONS

Exposé de M. le Maire.

Je suis heureux de vous retrouver ici à l'occasion de cette 5ème séance du Conseil municipal de l'année 2020.

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue.

\*\*\*\*

La situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 nécessite la délocalisation de cette réunion, ici à la salle AGORA. Je vous informe que vous avez à votre disposition des masques dont le port est obligatoire à l'intérieur de la salle.

Je vous remercie par ailleurs de respecter la distanciation.

# **VOTES A BULLETINS SECRETS:**

Le point 6 qui sera étudié plus tard, se déroulera à bulletins secrets. A cette occasion je demanderai à M. BREM notre doyen d'âge et Mme LALLEMENT notre plus jeune collègue, de procéder aux opérations de dépouillement le moment venu.

Y-a-t'il des objections?

Aucune objection n'a été enregistrée.

## **POINT SUPPLEMENTAIRE:**

Vous avez trouvé sur vos tables un point supplémentaire qui sera étudié en fin de séance si vous êtes d'accord.

Il s'agit de : **PS1** –Protection fonctionnelle et juridique. Prise en charge des frais d'avocat et de réparation des préjudices subis par M. Adolphe Pierre.

Y-a-t'il des objections?

Aucune objection n'a été enregistrée.

\*\*\*\*

## **QUESTIONS ORALES**

Dans le cadre de l'article 5 du règlement intérieur du conseil municipal, M. ATMANIA m'a adressé par mail le 03/08/2020 à 18h17, 3 questions orales en vue du conseil municipal de ce jour.

Or, ce même article du règlement intérieur précise que :

« Pour permettre au maire de préparer sa réponse dans de bonnes conditions, le texte de la question devra lui être adressé 3 jours ouvrables au moins avant une séance du conseil et déposé à la direction générale (contre reçu), faute de quoi, le maire aura la faculté de la renvoyer à la séance ultérieure. »

De plus, ce même article prévoit une question orale par conseiller et par séance (...).

Je répondrai toutefois aux 3 questions de M. ATMANIA lors d'un prochain conseil municipal étant donné que ses questions ne m'ont pas été adressées dans les délais imposés.

\*\*\*\*\*

De plus, dans la mesure où le nouveau règlement intérieur du conseil municipal n'est pas encore finalisé, c'est le précédent qui s'applique jusqu'à la validation du prochain. C'est pour cette raison que le secrétariat du conseil municipal a déposé sur vos tables le règlement intérieur en cours.

\*\*\*\*\*\*

Pour extrait conforme Saint-Avold le 6 mai 2021

Le Mari

R. STEINER

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD

(Moselle) EXTRAIT

# du registre des délibérations du Conseil municipal

### Séance du mardi 4 aout 2020

	Conseiller	s élus	3	3		Mmes et MA	A to	es (	Con	seilfers mui	ilcipaux		- 5	Conseillers en exercice	33
'd'ordre	Présents	26	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	a de la constante de la consta			Présent	Absent	Absents	7
Ž	M. René ST	EINER	х			M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X	-	_	Mme Najia B Mme Sophie	DUCHENGHA ANNECCA-BECKA	X	F	Absent ayant donné procuration à des n présents	nembre
_		VI les Adjoints			3	Mme Hermine MALAMANE	X	Г	15	M. Ismail AJD	ID	X	Г	M, YILDIRIM à M.VECCHIO	
-	M. Umit YILDIRIM			Х	4	Mme Genev. MATHE-HERMAL	×	Γ	16	Mme Solène	LALLEMENT	X		M. LÉTULLIER à Mmo LALLEMENT	
-	Mme Raymonde SCHW	EITZER	Х	Ц	1	M. Antoine PELLEGRINI	Х		17	M. André WC	OCIECHOWSKI		х	Mme NACIRI È M.CHAALAL	
-	vi. Gaelan VECCHIO		Х		6	M. Alain LETULLIER		Х	18	Mme Nathali	e PILI	Г	Х	Mme STELMASZYK à Mme BORRACCI	A
-	Vime Carine MULLER		χ		7	M. Serge HAYDINGER	X		19	Mme Virginie	BORRACCIA	X		M.WOKIECHOWEKI & MATMANIA	
-	M. Pascal LAUER		Х		8	Mme Virginie SPIR	Х		20	Mme Edahbia	NACIRI	г	Х		
ا	Mme Amandine GUERIA	4	Х		9	Mme Monique BETTINGER	Χ		21	M. Tristan AT	MANIA	г	Х		
ı	M. Lothaire GAUDIG		X		10	M. Olivier MOUTON	X		22	Mme Mireille	STELMASZYK	г	Х	E.	
<u>B</u> '	Ame Sarah BACH		X		11	Mme KLEIN MORAWSKI	X	Г	23	M. Mohamed	CHAALAL	Х			
ا 9	M. Pascal HELFENSTEIN		X		12	M. Kevin HERBIVO	Х	г	т						
		TOTAL PRESENTS	1	Э		TOTAL PRESENTS	1	īī	г		TOTAL PRESENTS	Г	5	Absents n'ayant pas donné procuration	
	- 11	TOTAL ABSENTS		П		TOTAL ABSENTS		1	Т		TOTAL ABSENTS		5	membres présents (excusés au non ex	(cusés)
)bs	ervations:						_		_			_			
														MmePIU (expusée)	
														M.ATMANIA	
														M.WOKIECHOWSKI (arcusé)	
													.		

# 1- RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES.

Exposé de M. le Maire

Vu la réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales ;

Vu la réforme portant sur la création du Répertoire Electoral Unique entrée en vigueur au 1 er janvier 2019 ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L19 et R7 à R11 :

Vu la circulaire ministérielle INTA1830120J en date du 21 novembre 2018 ;

Vu l'arrêté du Préfet n°2019-DCL/4 – 14 en date du 10 janvier 2019 ;

Considérant ce qui précède, il convient au maire, à la suite des élections municipales et de l'installation du nouveau conseil, de renouveler les membres (sur la base du volontariat) de la commission de contrôle qui doit être composée pour notre commune de 5 membres comme suit :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau (sauf maire et adjoint(e)) parmi les membres prêts à participer aux travaux de ladite commission.
- 2 autres conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de ladite commission.

La commission doit se réunir au minimum une fois par an, pour assurer la régularité de la liste électorale et en tout état de cause entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour précédant un scrutin.

Elle est chargée, à la majorité de ses membres, de statuer à postériori sur les décisions d'inscriptions, radiations prises par le maire. Elle peut être également saisie par un électeur qui conteste une décision de refus d'inscription ou radiation prise par le maire en lui présentant un recours administratif préalable obligatoire R.A.P.O.(Article L18).

Le Maire interroge l'assemblée pour connaître les 5 membres volontaires (3 de la Liste « Saint-Avold Ensemble » et 2 de la Liste « Unis pour Saint-Avold », appelés à siéger à la commission susvisée.

Pour la liste « Saint-Avold Ensemble »

- 1- M. HERBIVO Kevin, Conseiller municipal
- 2- Mme MALAMANE Hermine, Conseillère municipale
- 3- Mme BOUCHENGA Najia, Conseillère municipale

Pour la liste « Unis pour Saint-Avold »

- 4-M. CHAALAL Mohamed, Conseiller municipal
- 5- Mme NACIRI Edahbia, Conseillère municipale

Les membres de la commission seront ensuite nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Décision du Conseil municipal: Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 05/08/ 2020

R. STEHNER

## **EXTRAIT**

## du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du mardi 4 aout 2020

	Conseille	rs élus	3	3		Mmes et MM	/I le	es (	Сон	nselliers municipaux			Conseillers en exercice	33
d'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Abcont	T		- Drésay	Abcent	I Abconte I	6
2	M. René S	EINER	х	-		M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X	F	-	3 Mme Najia BOUCHENGHA 4 Mme Sophie ANNECCA-BECKA	X		Absent eyent donné procuration à des m présents	embr
1	Mmes et MI	<b>VI les Adjoints</b>	-50	Ι	3	Mme Hermine MALAMANE	X	Г	Tı	5 M. Ismail AJDID	- Ix		M. YILDIRIM à M.VECCHIO	
-	M. Umit YILDIRIM		Ц	X	4	Mme Genev. MATHE-HERMAL	X	Г	Ī	6 Mme Solène LALLEMENT	X	1	M. LETULLIER & MING LALLEMENT	
-	Mme Raymonde SCHW	EITZER	Х	1	5	M. Antoine PELLEGRINI	Х		1	7 M. André WOJCIECHOWSKI		Īχ	Mrse NACIRI & M.CHAALAL	
=	M. Gaetan VECCHIO		Х	1	6	M. Alain LETULLIER		X	1	8 Mme Nathalie PILI	- [	ΤX	Mme STELMASZYK à Mme BORRACCIA	k.
-	Mme Carine MULLER		Х	4	7	M. Serge HAYDINGER	Х		11	9 Mme Virginie BORRACCIA	X	Т	M.WO/CIECHOWSKI & M.ATMANIA	
-	M. Pascal LAUER		Х	1	8	Mme Virginie SPIR	Х		I2	O Mme Edahbia NACIRI		Īχ	1	
ч.	Mme Amandine GUERII	٧.	Х	1	9	Mme Monique BETTINGER	Х		Iz	1 M. Tristan ATMANIA	IX	Т	1	
-	M. Lothaire GAUDIG		X	1	10	M. Olivier MOUTON	X		12	2 Mme Mireille STELMASZYK		Īχ		
=	Vime Sarah BACH		X	1	11	Mme KLEIN MORAWSKI	Х		12	3 M- Milhamed CHAALAL	X	Г	]	
91	M. Pascal HELFENSTEIN		М		12	M. Kevin HERBIVO	X.		10	The state of the s	0.000	***	I.a	
		TOTAL PRESENTS	-	4		TOTAL PRESENTS	1	1	L	TOTAL PRES	SENTS	7	Absents n'ayant pas donné procuration membres présents (excusés ou non ex-	
		TOTAL ABSENTS	1	_	_	TOTAL ABSENTS		1	L	TOTAL ABS	SENTS	4	membres presents (excuses ou non ex-	cuses
bs	ervations : M.ATM	NIA arrive au dé	ibut	de	la p	résentation du point 2.							1	
													Mme PILI (scousée)	
													1 2	
													I	
													L	

# 2- ENVIRONNEMENT - FORET COMMUNALE DE SAINT-AVOLD - TRAVAUX SYLVICOLES 2020

Exposé de M. HELFENSTEIN, Adjoint, rapporteur.

Dans le cadre des opérations annuelles d'entretien de la forêt communale, M. le Responsable de l'Unité Territoriale de l'Office National des Forêts à Saint-Avold soumet au Conseil Municipal les travaux sylvicoles à réaliser durant l'année 2020 sur les parcelles 2.a, 2.b.

## Il vous est proposé:

- d'adopter le devis des travaux sylvicoles pour un montant toutes taxes comprises de 5 591,16 € TTC (5 082,87 € HT + 508,29 € TVA)
- de charger M. Maire de l'exécution de la présente délibération, étant précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2020, sur le compte 011/8331.61524

Décision du Conseil municipal : Après quelques explications complémentaires du rapporteur, sa proposition soumise à un vote à main levée est adoptée à l'unanimité.

ONF - AGENCE TERRITORIALE DE META

Votre interlocuteur: JORIS LECAILLE TA

Mél joris.lecaille-02@onf.fr Tél Portable : 06 16 30 70 28 Nº DEC-20-862508-00373448 / 16087

Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE ST-AVOLD BOULEVARD DE LORRAINE 57500 ST-AVOLD

Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE ST-AVOLD BOULEVARD DE LORRAINE 57500 ST-AVOLD

Forêt communale de SAINT-AVOLD

Objet de la prestation: Travaux sylvicoles 2020 en OET (comprenant une mission de conduite de chantier)

Coordonnées Client : SIRET: 21570606000013

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS

TRAVAUX SYLVICOLES	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature (1)
<ul> <li>Dégagement manuel de régénération naturelle : bâtonnage de la fougère (Ref : 04-DEGN-FOU01) Localisation : 2.a, 2.b</li> </ul>	4,67		. 22	10,00	5 082,87	

TVA	Total H	T Company of the comp
Taux Base	Montant Total T	5 082,87 €
10,00% 5 082,87	508,29 Total T	508,29 €
		5 591,16 €

		2 331,10 €
	Total Investissement	
		Total Fonctionnement
	5 082,87 € HT	0,00 € HT
1	D. (1)	0,00 E H I
	Pour faire suite à votre demande, pous avons le plainir de vous	

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois

Le 26/02/2020

Responsable de l'offre GERARD MASSON

Devis lu et accepté pour un montant de : 5 082,87 € HT

. le

5 591,16 € TTC (2)

Transmis en retour à l'ONF pour exécution

(Signature nom, fonction)

(1): La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressees sur simple demande à onf-prestations@onf.fr

Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF). Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

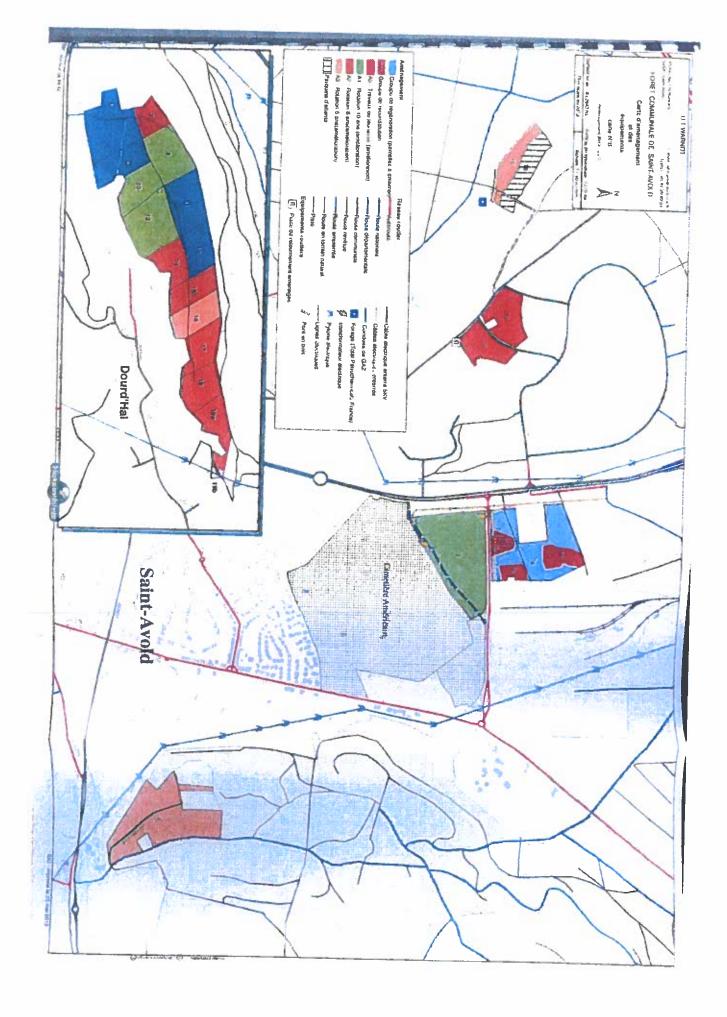
(2) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative



EPIC. RCS Paris B662043116 Siège : 2 avenue de Saint-Mandé 75570 Paris cedex 12 Tél. 01 40 19 58 00

# FORÊT COMMUNALE de SAINT-AVOLD

Office National des Forêts					
AGENCE TERRITORIALE DE METZ					
UT WARNOT	1			De	estinataire
45, avenue Clémenceau	ı			Monsie	ur le Maire
57501 ST AVOLD	ı			COMMUNE	ST-AVOLD
Tél :	l l			BOULEVARD DE	
Veuillez trouver ci-dessous on and line in the				57500	ST-AVOLD
Veuillez trouver ci-dessous en application de l'article D 2 votre patrimoine forestier.  Ce programme est conforme au decument et en conforme en en	14-21 du Code Forestier, le prog	ramme d'action	r neden	nie4	
Ce programme est conforme au document d'aménagem Règlement National des Travaux et Services Forestiers (Ri	, p. 03	omine d'action	preco	mise pour la gestion dura	ble de
Règlement National des Travaux et Formiers 5	ent de votre forêt. Les prestation	S Sont à réaliser	contac	ma f. un	
Travada et Services Forestiers (Ri	NTSF).	- voile or rediliger	COMIO	mement aux engagemen	ts du
DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS			97.		
Cocher les actions retenues		Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature
TRAVAUX SYLVICOLES		1			Marche
THE STANCOFFS				<del></del>	
© Dégagement manual des sés / :		1			
Dégagement manuel des régénérations natu Localisation : 2.a, 2.b	ırelles	4,67	НА		
Eoconsaction . 2.a, 2.0		30,	''^		
	Sous-total		l		- 1
				5 090,00 € HT	
Total Investissement					
5 090,00 € HT	Total Fonctions	rement			
3 030,00 € H1	0,00 € H			Total : 5 090,00	EHT
(1): La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement»	est nurement indication to st				
(1): La mention «i-investissement» et «F-Fonctionnement» dans le respect des textes réglementaires.	est barement indicative Fatted	tation budgétair	e reste	une prérogative du prop	riétaire
					, ic (dire
	Remarques de la Collectivité				
					J
					1
					ſ
					1
rogramme non contractuel présenté par votre interlocuteu. ECAILLE					- 1
ECAILLE	ONF, JORIS Programme reçu le	1			
	Le représentant de	la collectivité			
Date:	1				
	ľ				[
	<del></del>				



du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du mardi 4 aout 2020

П	Conseille	rs élus	3	3	î	Mmes et Mil	4 le	s C	ons	selliers municipaux		-	Conseillers en exercice	33
N"d'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
Ž	M. René S	TÉNER	x		_	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X	8	_	Mme Najia BOUCHENGHA Mme Sophie ANNECCA-BECKA	XX		Absent ayant donné procuration à des présents	membres
П	Mmes et M	M les Adjoints			3	Mme Hermine MALAMANE	X		15	M. Ismail AJOID	X		M. YILDIRIM & M. W. CCHIO	
m	M, Umit YILDIRIM	7		Х	4	Mme Geney, MATHE-HERMAL	X		16	Mme Solène LALLEMENT	Х		M. LETULLIER & MINN LALLEMENT	
_	Mme Raymonde SCHN	EITZER	Х		5	M. Antoine PELLEGRINI	Х		17	M. André WOJCIECHOWSKI		Х	Mme NACIRI à M.CHAALAL	
×	M. Gaetan VECCHIO		X		6	M. Alain LETULLIER		X	18	Mme Nathalie PILI	Г	X	Mme STELMASZYK à Mme BORRACC	IA.
_	Mme Carine MULLER		X		7	M. Serge HAYDINGER	Х		19	Mme Virginie BORRACCIA	X		M.WOICIECHOWSKI à M.ATMARKA	
_	M. Pascal LAUER		X		8	Mme Virginie SPIR	Х		20	Mme Edahbia NACIRI	г	IX		
6	Mme Amandine GUERI	N	Х		9	Mme Monique BETTINGER	Х		21	M. Tristan ATMANIA	Х			
_	M. Lothaire GAUDIG		Х		10	M. Olivier MOUTON	Х		22	Mme Mireille STELMASZYK	Г	Х		
8	Mme Sarah BACH		Х		11	Mme KLEIN MORAWSKI	Х		23	M. Mohamed CHAALAL	Х			
9	M. Pascal HELFENSTEIN		X		12	M. Kevin HERBIVO	Х				_			
		TOTAL PRESENTS	1	9		TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS	Г	7	Absents n'eyent pes donné procuration	
		TOTAL ABSENTS		1		TOTAL ABSENTS		L		TOTAL ABSENTS	г	4	membres présents (excusés ou non e	acuses)
Qb:	servations :											7		
													Mms Ptil (excusée)	
													200000	

3-COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DES ARTICLES
L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé de M. le Maire

Conformément aux dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions prises en application des délégations que vous avez accordées à M. le Maire par délibération du 8 avril 2014, point n°2.

Il s'agit de :

1. Renonciations à l'exercice du droit de préemption :

					Décision	<del>-</del>
DIA N°	Reçue le	Vendeur	Lieudit	Conte -nance (m²)	Non préemption	Préemption
5168	16/11/19	Karima KACED	4 rue Principale	368	26/11/19	
5169	16/11/19	Patrick LOTZ	1 impasse Edmond About	378	26/11/19	
5170	18/11/19	SAS MB	11b rue du Général Mangin	109	26/11/19	
5171	18/11/19	EPFL	Dornbach	33	26/11/19	
5172	18/11/19	SNI SAINTE BARBE	2 impasse Gutenberg	618	26/11/19	
5173	21/11/19	Adolphe BOUSSER, Cécile et Monique HENRION	11 rue du Transvaal	263	26/11/20	
5174	22/11/19	SAS ROTH INVEST	2 rue Hirschauer	254	26/11/19	
5175	22/11/19	SAS ROTH INVEST	2 rue Hischauer	190	26/11/19	
5176	25/11/19	Patrick BRACONNIER	36 rue Crusem	212	10/12/19	
5177	28/11/19	Consorts HENRY	1 rue des Primevères	697	10/12/19	
5178	29/11/19	SCI BERZADEL	Zone Europort	8287	02/12/19	
5179	27/11/19	Consorts RAZIK	23 rue de la Chapelle	502	10/12/19	
5180	03/12/19	Groupe BROVEDANI	8 impasse de l'Ermitage	542	10/12/19	
5181	03/12/19	Christian MATTIROLLI	4 impasse Chantemerle	691	10/12/19	
5182	03/12/19	SNI SAINTE BARBE	15 rue de la Somme	1373	10/12/19	
5183	03/12/19	Consorts SICK	11 rue de Porcelette	352	10/12/19	
5184	03/12/19	Anthony DA SILVA et Marie ANTOINE	22 en Faiencerie	2141	10/12/19	
5185	05/12/19	M. et Mme Jean- Marc ROTH	2 Pavillon Melling	1605	10/12/19	
5186	09/12/19	SARL Jeanne d'Arc	Lotissement rue de France	508	16/12/19	
5187	11/12/19	Renée MATZ	17 rue de Tours	631	16/12/19	
5188	13/12/19	M. et Mme Bernard DALEGRE	1 impasse d'Aragon	920	16/12/19	

					Décision	
DIA N°	Reçue le	Vendeur	Lieudit	Conte -nance (m²)	Non préemption	Préemption
5189	13/12/19	Dominique MARIANI et safia ALLAB	5 rue des Hêtres	1741	16/12/19	
5190	13/12/19	M. et Mme Bernard DALEGRE	1 rue d'Aragon	920	16/12/19	
5191	17/12/19	Mme Yvonne WEBER et M. Gilles THOMAS	2 rue du Gros Hêtre	472	15/01/20	
5192	18/12/19	Consorts BRUN	Rue Jacques Cartier	14	18/12/19	
5193	20/12/19	SCI GASTON	35.37 rue des Américains	314	15/01/20	
5194	28/12/19	Mohamed OUHNINE et Vanessa VILT	1 rue d'Orléans	928	15/01/20	
5195	28/12/19	Geneviève APPEL	47 rue de l'Hôpital	3835	15/01/20	
5196	31/12/19	Consorts SCHWARTZ Serge	9 chemin du Bleiberg	2860	15/01/20	
5197	31/12/19	Nicolas HEIB et Virginie GAMEL	1 impasse de Cannes	1041	15/01/20	
5198	06/01/20	Paul CRIER et Marie RINGENBACH	9 rue Verlaine	828	15/01/20	
5199	07/01/20	SCI Nadine Pierre STREIFF	Rue Lavoisier	50	15/01/20	
5200	07/01/20	VETERINAIRE SAINT-NABOR	65 boulevard de Lorraine	990	15/01/20	
5201	07/01/20	M. et Mme Didier KALUS	9 rue de Nevers	851	15/01/20	
5202	07/01/20	M. et mme rené MARTIN	2 impasse Chantemerle	803	15/01/20	
5203	09/01/20	Roland HANKEN	13 rue Dicop	488	15/01/20	
5204	07/01/20	Roger BATISTA	67 rue des Américains	32	15/01/20	
5205	07/01/20	Mylène DURAND	37 rue Mangin	1542	15/01/20	
5206	07/01/20	SCI MARIANNE	65 rue des Américains	114	15/01/20	
5207	11/01/20	Bernard MULLER	53 avenue Clémenceau	11407	14/01/20	
5208	11/01/20	Martine MANCHON	10 rue des Saules	541	15/01/20	
5209	15/01/20	Marco LODDO	41 avenue Clémenceau	594	28/01/20	
5210	13/01/20	M. et Mme Serge GERNER	19 rue de Tours	743	28/01/20	

					Décision	
DIA N°	Reçue le	Vendeur	Lieudit	Conte -nance (m²)	Non préemption	Préemption
5211	13/01/20	M. et Mme Alain MANCHON	3 rue des Mouettes	1976	28/01/20	
5212	13/01/20	Louise SKROBALLA	28 rue du Baron Kister	448	28/01/20	
5213	17/01/20	CASAS	Route du Puits	15000	28/01/20	
5214	21/01/20	SCI LE CARRE	19 rue Poincaré	1441	28/01/20	
5215	21/01/20	LOGIEST	13 rue de la Carrière	3869	28/01/20	
5216	21/01/20	Florent SALANDRE	9 rue du Chevreuil	724	28/01/20	
5217	22/01/20	Consorts MAGER/VIGO	2 rue de Calais	401	28/01/20	
5218	27/01/20	TOTAL PETROCHEMICAL	Zang	8225	27/01/20	
5219	27/01/20	TOTAL PETROCHEMICAL	Zang	8225	27/01/20	
5220	27/01/20	Steve ADDIS et Andréa RYDZYNSKI	10 rue du Michigan	560	11/02/20	
5221	30/01/20	Mickaël SEKKINGER	2 rue du Maréchal Joffre	1951	11/02/20	
5222	30/01/20	Mikaël SEKKINGER	2 rue du Maréchal Joffre	1951	11/02/20	
5223	05/02/20	M. et Mme Gilbert SPAETH	6 rue de Calais	626	11/02/20	
5224	05/20/20	Raphaël GREFF et Catherine MASTALERZ	16 Chemin des Dames	756	11/02/20	
5225	04/02/20	SNI SAINTE BARBE	5 rue de la Somme	1354	11/02/20	
5226	07/02/20	M. et Mme Paolo PARAZZA	11 rue du 18èmes Chasseurs	342	11/02/20	
5227	07/02/20	EPFL	Kesselbüehl	14345	11/02/20	
5228	12/02/20	Pascale HERMANN	32 rue Lemire	1012	25/02/20	
5229	12/02/20	Bruno RIEGER	26 rue de la Chapelle	1456	25/02/20	
5230	11/02/20	Sylvain KEHLHOFFNER	3 rue des Mauves	553	25/02/20	
5231	11/02/20	Philippe MULLER	5 impasse de l'Etrier	564	25/02/20	
5232	13/02/20	SNI SAINTE BARBE	6 rue des Saules	593	25/02/20	

					Décision	
DIA N°	Reçue le	Vendeur	Lieudit	Conte -nance (m²)	Non préemption	Préemption
5233	17/02/20	SCI LA PISCINE	5 rue de la Piscine	215	17/02/20	
5234	17/02/20	Gilles SCHREIBER et Séverine DE MAGALHAES VAZ	10A rue d'Arras	1860	25/02/20	
5235	20/02/20	Consorts ROSIN MENARD	16 rue Barthélémy Crusem	767	25/02/20	
5236	18/02/20	CASAS	Route du Puits	4944	25/02/20	
5237	21/02/20	SCI DE LA FORET	7 rue du Général Mangin	2020	25/02/20	
5238	25/02/20	SCI LA PISCINE	5 rue de la Piscine	202	25/02/20	
5239	25/02/20	SAS Anthony ROTONDO	26 rue Lemire	844	10/03/20	
5240	27/02/20	SAINTE BARBE	3 impasse d'Aragon	958	10/03/20	
5241	03/03/20	Serpil OZDEMIR et Ozgur DILEK	Rue en Verrerie	771	10/03/20	
5242	05/03/20	SNI SAINTE BARBE	Rue des Primevères	259	10/03/20	
5243	12/03/20	Joëlle CANO	16 chemin des Dames	640	12/05/20	
5244	03/04/20	PIERRARD GROUP	98 rue Altmayer	38970	04/05/20	
5245	02/04/20	LOGIEST	13B rue de la Carrière	3869	05/05/20	
5246	07/05/20	SARL DEVELIM	Rue de Dourd'hal	4058	11/05/20	_
5247	17/03/20	SCI GASTON	35/37 rue des Américains	346	11/05/20	
5248	24/04/20	Consorts BAUER	37 rue du Maréchal Joffre	280	12/05/20	
5249	08/04/20	SCI LA BASILIQUE	6 rue Lemire	362	12/05/20	
5250	11/05/20	SCI GASTON	35/37 rue des Américains	346	12/05/20	
5251	06/05/20	M. et Mme Philippe HESSE	1C rue de Cambrai	1676	12/05/20	
5252	06/05/20	M. et Mme Alain FESTOR	14 rue Paul Thomas	241	12/05/20	

					Décision	
DIA N°	Reçue le	Vendeur	Lieudit	Conte -nance (m²)	Non préemption	Préemption
5253	05/06/20	Laurène BRAUN	17 rue de l'Hôpital	92	14/05/20	
5254	18/05/20	SNI SAINTE BARBE	11 rue du Chevreuil	933	19/05/20	
5255	19/05/20	Cindy et Virgine HARY	47 rue Mangin	573	26/05/20	
5256	22/05/20	SCI MAYA	32 rue Foch	211	26/05/20	
5257	20/05/20	SNI SAINTE BARBE	Avenue de l'Etang	699	26/05/20	
5258	26/05/20	Laurène BRAUN	17 rue de l'Hôpital	92	27/05/20	
5259	26/05/20	Paul DAUPHIN	2 chemin du Bleiberg	203	27/05/20	
5260	27/05/20	Armand MARTINEZ et Sandrine BAILLY	17 rue Mangin	3515	28/05/20	
5261	04/06/20	M. et Mme Alain MANCHOn	3 rue des Mouettes	1976	09/06/20	
5262	08/06/20	Jérôme BRUSON	Impasse des Joncs	16	09/05/20	
5263	05/06/20	SCI IMMO SAINT- NABOR	Zone Europort	8523	09/05/20	
5264	08/06/20	FONCIMAG	Rue du Général Mangin	24096	09/05/20	
5265	09/06/20	Jean-Michel ECKERT	47 rue du Lac	210	10/06/20	
5266	10/06/20	Laurence TRINH	Galerie de l'Etoile	1255	11/06/20	
5267	10/06/20	SCI NADINE	Rue Altmayer	800	11/06/20	
5268	10/06/20	SJ IMMO	10 Villa du Tyrol	1323	11/06/20	
5269	11/06/20	SCHMMO SAINT- NABOR	Zone Europort	8523	11/06/20	
5270	11/06/20	Pierre Yves BEAUCHENE et Carole BAUM	13 impasse de la Basilique	537	15/06/20	

# 2. Ensemble des marchés à procédure adaptée :

Nature des travaux,	Montant HT	Montant TTC	Sociétés ayant obtenu le	Date de
fournitures, services			marché (nom + adresse)	notification du
				marché
Dégraissage des	4 281,00 €	5 137,20 €	ISS Hygiène et Prévention	21/01/2020
hottes, des gaines et			ZAC du Pont Neuf	
des moteurs			54410 LANEUVEVILLE	
d'extraction des			DEVANT NANCY	
cuisines				
Vérification annuelle	250,00 €	300,00 €	QUALICONSULT	27/01/2020
des installations de			4, allée de Vincennes	
protection contre la			54500 VANDOEUVRE LES	
foudre			NANCY	
Prestations de	MAXI 30 000 €	MAXI 36 000 €	SIGNATURE	03/02/2020
marquage			ZA du Champs de Mars	
			57270 RICHEMONT	

3. Liste des opérations funéraires : (9 pages annexées)

\*\*\*\*\*
L'assemblée a pris acte du présent compte rendu

Apour extrait conforme Saint-Avold le 05/08/2020

Le Maine

LISTE DES OPÉRATIONS **FUNERAIRES** 

Période du 02/12/2019 au 21/06/2020

S : Conversion de superficie H : Conversion hors place

Natures
A: Attribution (Concession nouvelle)
R: Renouvellement de concession
C: Conversion de durée

						т —		_	
	>	,	70		>			æ	Nat
	30		30		50			30	Dur.
	NEFZI Mouna  Titre n° 5691  Quittance n° A 1967931 du 03/03/2020  Espèces	Quittance n° A1967924 du 12/02/2020 Espèces	HAMMAD Meluda Titre n° 5684	Quittance n° A 1967920 du 10/02/2020 Espèces	BELHACENE Kheira Titre n° 5680	Quittance nº A1967905 du 13/12/2019 Espèces	Titre n° 5665	KRACK Jean Paccal	Débiteur
	250,00		91,00		500,00		91,00	тиомсанс	Montant
	166,67		60,67		333,33		60,67	1	Viii
	<b>8</b> 3,33	=	30,33	-	166,67		30,33	C.C.A.S.	
	0,00		0,00		0,00		0,00	Hospices	11
	0,00		0,00		0,00		0,00	Enreg.	
	0,00		0,00		0,00		0,00	Timbre	
9	250,00		91,00		500,00		91,00	Total	

22/06/2020

10.000	/ isto		
per an operation	200 02020	,	
110110	1.		

			<del></del>			
70	>	>	>	>	>	>
15	15	15	50	30	30	15
CASSONE Silviana Titre n° 5723  Quittance n° A 1967963 du 15/06/2020  Espèces	LIEPOLD Jennifer  Titre n° 5716  Quittance n° A 196 7956 du 08/06/2020  Espèces	CUCCHIARA Luigi Titre n° 5715 Quittance n° A1967955 du 04/06/2020 Espèces	MAURICE Laetitia Titre n° 5704 Quittance n° A1967944 du 29/04/2020 Espèces	DE-SOUSA Armando Titre nº 5703 Quittance nº A 1967943 Espèces	SMILI Souria Titre n° 5701  Quittance n° A 1967941 du 23/03/2020  Espèces	DELLES Christian Titre n° 5694 Quittance n° A 196 7934 du 05/03/2020 Espèces
500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	250,00	500,00
333,33	333,33	333,33	333,33	333,33	166,67	333,33
166,67	166,67	166,67	166,67	166,67	7 83,33	3 166,67
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
500,00	500,00	0 500,00	0 500,00	500,00	250,00	0,00 500,00
<u> </u>	91					8] 8

Lis
te
des
SO
péi
at
Š.
2

				-					
, ,							Quittance n° A1967911 du 06/01/2020 Chèque bancaire		
183,00	0.00	0,00	0,00	61,00	122,00	183,00	REISSE Claude	30	ת
							Quittance nº A1967912 du 06/01/2020 Chèque bancaire	0.0	
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	CYPOWYJ Victor Titre n° 5672	30	≻
							Quittance n° A1967910 du 30/12/2019 Chèque bancaire		
1 000,00	0,00	0,00	0,00	333,33	666,67	1 000,00	REMY Christian Titre n° 5670	30	⊳
							Quittance n° A 1967909 du 20/12/2019 Chèque bancaire		
183,00	0,00	0,00	0,00	61,00	122,00	183,00	PASQUET Jacques Titre n° 5669	30	70
							Quittance n° A 1967907 du 18/12/2019 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	LEGENDRE Edith Titre n° 5667	30	>
			,				Quittance nº A 1967908 du 18/12/2019 Chèque bancaire		
46,00	0,00	0,00	0,00	15,33	30,67	46,00	BIEDERMANN Béatrice  Titre n° 5668	15	77
				88			Quittance n° A 1967906 du 16/12/2019 Chèque bancaire		
366,00	0,00	0,00	0,00	122,00	244,00	366,00	Titre n° 5666		
Liste des operations	Lisie a						┙	30	<sub>ע</sub>

Liste
des c
opérat
tions

				_					
46,00							Titre n° 5679  Quittance n° A 1967919 du 07/02/2020  Chèque bancaire		
		0 00	0.00	15.33	30,67	46,00	PITTICO Bruno	15	<sub>Z</sub>
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	Titre n° 5678  Quittance n° A 1967918 du 05/02/2020  Chèque bancaire		
							Cer anouser sales	3	>
91,00	0,00	0,00	0,00	30,33	60,67	91,00		15	7.7
							Quittance nº A 1967916 du 20/01/2020 Chèque bancaire		
46,00	0,00	0,00	0,00	15,33	30,67	46,00	BETTINGER Marie Thérèse Titre n° 5676	15	R
	<u> </u>						Quittance n° A 1967915 du 13/01/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	SONDAG Alain  Tirre n° 5675	30	>
						~	Quittance n° A 1967914 du 09/01/2020 Chèque bancaire		
1 000,00	0,00	0,00	0,00	333,33	666,67	1 000,00	KITZINGER Pierrette  Titre n° 5674	30	R
							Quittance n° A1967913 du 06/01/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	Titre n° 5673		
Liste aes operations	TISIE (						_	1,	Z)

Liste
des
opé
rati
ons

			T -			
, z	)	> >	, z	<b>7</b>	R	>
5		5	30	30	15	30
P11 (ICO Bruno <i>Titre n° 5688</i> Quittance n° A 1967928 du 18/02/2020  Chèque bancaire	Titre n° 5686 BIS  Quittance n° A 1967927 du 17/02/2020  Chèque bancaire	MOUTH Bernadette  Titre n° 5686  Quittance n° a 1967926 du 17/02/2020  Chèque bancaire	RICCIARDONE Catherine  Titre n° 5685  Quittance n° A 1967925 du 12/02/2020  Chèque bancaire	ATAMANIUK Gilbert  Titre n° 5683  Quittance n° A 1967923 du 11/02/2020  Chèque bancaire	KRUSINSKI Hélène Titre n° 5681 Quittance n° A 1967921 du 10/02/2020 Chèque bancaire	DA COSTA Julio Titre nº 5682 Quittance nº A 1967922 du 10/02/2020 Chèque bancaire
46,00	900,00	90,00	366,00	366,00	500,00	250,00
30,67	600,00	600,00	244,00	244,00	333,33	166,67
15,33	300,00	300,00	122,00	122,00	166,67	83,33
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46,00	900,00	900,00	366,00	366,00	500,00	0,00 250,00

Liste
des
opé
ratio
ons

			_				Chèque bancaire		
							Quittance n° A 1967938 du 12/03/2020		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	TLEMSANI Yahia Titre n° 5698	30	>
			<del>-</del>				Quittance n° A 1967936 du 06/03/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	AIT OUSNOUS Abdellah Titre n° 5696	30	>
			_				Quittance n° A 1967935 du 05/03/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	LAISSAOUI Mohamed Titre n° 5695	50	≻
							Quittance n° A 196 7932 du 03/03/2020 Chèque bancaire		
183,00	0,00	0,00	0,00	61,00	122,00	183,00	HELLERINGER Roland Titre n° 5692	30	77
							Quittance nº A 1967933 du 03/03/2020 Chèque bancaire		
1 000,00	0,00	0,00	0,00	333,33	666,67	1 000,00	MARCINIAK Marie Titre n° 5693	30	>
							Quittance n° A1967929 du 26/02/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	0 CHIKHAOUI Melika Titre n° 5689	30	>
							Quittance nº A1967930 du 26/02/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	Titre n° 5690	- 30	
visite des operations	) arer						┙	30	<b>&gt;</b>

$\vdash$
8.
e
.0
de
'n
0
ā
Ō,
Ž
5
0.
3
Ś

	-								
	<del></del>						Quittance n° A 1967947 du 13/05/2020 Chèque bancaire		
900,00	0,00	0,00	0,00	300,00	600,00	900,00	DAUB Christine Titre n° 5707	15	≻
							Quittance n° A 196 7945 du 12/05/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	MEYER Gérard Titre nº 5705	15	≻
							Quittance nº A 1967946 du 12/05/2020 Chèque bancaire		
900,00	0,00	0,00	0,00	300,00	600,00	900,00	HENRY Laurence Titre n° 5706	15	≻
	<u> </u>		·				Quittance n° A 196 7942 du 28/03/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	HAFSAOUI Smail Titre n° 5702	30	≻
							Quittance n° A 1967939 du 23/03/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	DA COSTA Julio Titre n° 5700	30	>
							Quittance nº 1967940 du 23/03/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	ABID Kheira Titre n° 5699	30	>
							Quittance nº A 196 7937 du 12/03/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	Titre n° 5697		-
Liste des opérations	Liste G						↲	30	>

Liste
des
opéi
ratio
3

							Quittance n° A 1967954 du 27/05/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	GRUSZ Henri Titre n° 5714	15	Z
46,00	0,00	0,00	0,00	15,33	30,67	46,00	DIEZ Mariza  Titre n° 5713  Quittance n° A 1067953 du 25/05/2020  Chèque bancaire	15	π
1 800,00	0,00	0,00	0,00	600,00	1 200,00	1 800,00	BRETTAR Eliane  Titre n° 5712  Quittance n° A 196 7952 du 25/05/2020  Chèque bancaire		>
46,00	0,00	0,00	0,00	15,33	30,67	46,00	KLEMM Laurent Titre n° 5711 Quittance n° A1967951 du 22/05/2020 Chèque bancaire	15	70
366,00	0,00	0,00	0,00	122,00	244,00	366,00	HUSSER Josette  Titre n° 5710  Quittance n° A1967950 du 22/05/2020  Chèque bancaire	30	R
1 000,00	0,00	0,00	0,00	333,33	666,67	1 000,00	BERNARDING Amandine Titre n° 5709 Quittance n° A1967949 du 19/05/2020 Chèque bancaire	30	➤
0,00 1 800,00		0,00	0,00	0,000,00	1 200,00	1 800,00	RUPPERT Joseph  Titre n° 5708  Quittance n° A 196 7948 du 14/05/2020  Chèque bancaire	30	>

Liste
des
opé,
ratio
Sac

26 128.00	0,00	0,00	0,00	8 709,29	17 418,71	26 128,00	lotal Général		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	,	000,00	Titre n° 5722 Quittance n° A 19679662 du 15/06/2020 Chèque bancaire		
							Quittance n° A 1967961 du 15/06/2020 Chèque bancaire DAVIZIAC Marie-Hélène	15	A
500 00	0.00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	DAVIZIAC Marie-Hélène	15	A
					···		Quittance nº A 1967960 du 11/06/2020 Chèque bancaire		
250,00	0,00	0,00	0,00	83,33	166,67	250,00	BENNOUR Hassania Titre n° 5720	30	>
							Quittance n° A 1967958 du 10/06/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	0,00	166,67	333,33	500,00	BENNOUR Younes Titre n° 5718	50	➤
	_						Quittance n° A 1967959 du 10/06/2020 Chèque bancaire		
500,00	0,00	0,00	7 0,00	166,67	333,33	500,00	STEFANI Lidio Titre n° 5719	15	>
							Quittance n° A 1967957 du 09/06/2020 Chèque bancaire		
366,00	0,00	0,00	0,00	122,00	244,00	366,00	Titre n° 5717		7
Liste aes operations	Tiste							20	IJ.

EXTRAIT

#### du registre des délibérations du Conseil municipal

#### Séance du mardi 4 aout 2020

П	Conseille	rs élus	3	3		Mmes et MM	les	Co	nso	eillers municipaux			Conseillers en exercice	33
d'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
Z	M. René S'	TEINER	X		1	M Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X X	_	_	Mme Najia BOUCHENGHA Mme Sophie ANNECCA-BECKA	X	-	Absent ayant donné procurs des membres présents	
П	Mmes et M	M les Adjoints		187	3	Mme Hermine MALAMANE	X		15	M Ismail AJDID	Х	Г	M YILDIRIM & M VECCHIO	)
回	M. Umit YILDIRIM			Х	4	Mme Genev MATHE-HERMAL	X		16	M me Solène LALLEMENT	X		M LETULLIER à Mme LALLEME	ENT
2	Mme Raymonde S	CHWEITZER	X		-	M. Antoine PELLEGRINI	X		17	M André WOJCIECHOWSKI		Īχ	Mme NACIRI à M.CHAALAL	
3	M. Gaetan VECCH	Ю	X		6	M Alain LETULLIER		χl	18	M me Nathalie PILI		lχ	Mime STELMASZYK à Mime BORR.	ACCIA
4	Mme Carine MULL	ER	Х		7	M Serge HAYDINGER	X		19	M me Valentine BORRACCIA	X	Г	M.WOJCIECHOWSKI & M.ATMA	NIA
5	M Pascal LAUER		Х		8	M me Virginie SPIR	X	П	20	M me Edahbia NA CIRI	Г	Ιx		
6	Vime Amandine Gl	JERIN	X		9	M me Monique BETTINGER	Х	1	21	M. Tristan ATMANIA	Х		Ľ	
7	M Lothaire GAUDI	G	X		10	M Olivier MOUTON	X	Т	22	Mme Mireille STELMASZYK	Г	х		
8	Vime Sarah BACH		х		11	Mme KLEIN MORAWSKI	Х	T	23	M. Mohamed CHAALAL	X	Г		
9	M . Pascal HELFEN	STEIN	Х	Г	12	M Kevin HERBIVO	Х	П	Ш				Absents n'ayant pas dor	
	TOT	AL PRESENTS		9		TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS		7	procuration à des memb présents (excusés ou n	
1	TO	TAL ABSENTS		1		TOTAL ABSENTS	1	$\Box$		TOTAL ABSENTS		4	excusés)	1011
Ob	servations :												M me PfLI (excusée)	

## 4- CREATION DU DISPOSITIF « MERCREDI SPORTS »

Exposé de Mme ANNECCA-BECKA, Conseillère municipale.

Dans le cadre de la politique sportive mise en place par le Service des Sports en faveur des enfants âgés entre 6 et 15 ans et afin de répondre aux objectifs suivants :

- permettre à l'enfant d'acquérir les fondements nécessaires à une culture sportive complète ;
- répondre aux besoins de l'enfant qui souhaite « toucher à tout » ;
- faire découvrir à l'enfant la richesse du tissu associatif local;
- permettre à l'enfant, dès le plus jeune âge, de ne pas se limiter à une seule activité ;
- permettre aux enfants de découvrir de nombreuses activités sportives afin de s'orienter ensuite vers un club ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Pris l'avis favorable des commissions Scolaire, Sports, Petite Enfance, Famille,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création du dispositif « Mercredi Sports » avec le principe de fonctionnement suivant :

DESCRIPTIF	Des cycles d'initiation aux différentes activités sportives seront mis en place les mercredis de l'année scolaire.  Selon les possibilités, un partenariat pourra être mis en place avec les clubs sportifs locaux pour faire découvrir aux enfants les structures de l'association.  Des sorties ponctuelles pourront être organisées.
PERIODE	L'année sera répartie en 3 périodes d'activité
TRANCHE D'AGE	De 6 à 15 ans avec des groupes d'âge
LIEU	Les différentes installations sportives de la Ville
ENCADREMENT	Les éducateurs sportifs du Service des Sports et des clubs sportifs locaux
TARIFICATION	Naborien : 20 € par cycle (jusqu'à 3) 15 € par cycle (à partir de 4) Hors naborien : 25 € par cycle
INSCRIPTIONS	Les inscriptions seront prises au Service des Sports de la Ville de Saint-Avold.

# ---- discussion----

- M. ATMANIA souhaite des éclaircissements notamment ce qui concerne la complémentarité que ce nouveau dispositif apportera à l'école municipale des sports et au pass jeunesse, dispositifs qui existent déjà et qui fonctionnement bien.
- M. le Maire explique en effet qu'il souhaite redéfinir justement l'ensemble de tous les dispositifs en place mais pas seulement dans le domaine du sport, seront également revus ceux existants dans les domaines de la culture, des loisirs, du conservatoire, dans les écoles ...

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme Saint-Avold, le 6 mai 2021

**EXTRAIT** 

du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du mardi 4 aout 2020														
Mmes e	t MM le	Conseillers en exercice												
	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents							
Ie BREM BARDELMANN	X	Н	_	Mme Najia BOUCHENGHA Mme Sophie ANNECCA-BECKA	X	E	Absent ayant donné procuration à de présents							
MALAMANE	IX.		15	M. Ismail AJDID	X	Г	M. WIDHIM & M. SECONO							

33

M. René STEINER 2 Mme BECKER Mmes et MM les Adjoints 3 Mme Hermine M. YILDINIM & M.VECCHIO M. Umit YU DiRIN 4 Mme Geney, MATHE-HERMAI 16 me Solène LALLEMENT M. LETULLIER à Mone LALLEMENT ime Raymonde SCHWEITZER 5 M. Antoine PELLEGRINI 17 M. André WOJCIECHOWSKI Mme NACRI à M.CHAALA M. Gaetan VECCHIO 6 M. Alain LETULUER X 18 dme Nathalie PILI Mme STELMASZYK & Mme BORRACCIA 4 Mme Carine MULLER 7 M. Serge HAYDINGER 19 Mme Virginie BORRACCIA 20 Mme Edahbia NACIRI M.WOJCIECHOWSKI & M.ATMANIA M. Pascal LAUER 8 Mme Virginie SPIR Mme Amandine GUERIN 9 Mme Monique BETTINGER 21 M. Tristan ATMANIA M. Lothaire GAUDIG 10 M. Olivier MOUTON Mme Mireille STELMASZYK ne Sarah BACH 11 Mme KLEIN MORAWSKI 23 M. Mohamed CHAALAL 9 M. Pascal HELFENSTEIN 12 M. Kevin HERBIVO TOTAL PRESENTS TOTAL PRESENTS 7
TOTAL ABSENTS 4 TOTAL ARSENT bres présents (excusés ou non excusés) Observations Mme PIU (securie)

5- AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-AVOLD ET L'ASSOCIATION D'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES DE SAINT-AVOLD ET SES CANTONS.

Exposé de Mme GUERIN, Adjointe.

Conseillers élus

27

**Présents** 

33

ordre

1 M Jean-Claud

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le projet d'avenant à la convention du 19 juillet 2017 annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que la Ville souhaite confirmer son partenariat avec l'association d'action en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et de ses cantons, par sa contribution au fonctionnement de l'association,

CONSIDERANT que le représentant de la Ville, signataire dudit avenant, est M. René STEINER, élu maire par délibération du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020,

Il y a donc lieu d'actualiser ces dispositions, Il vous est proposé:

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant à la convention du 19 juillet 2017 entre la Ville et l'association d'action en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et de ses cantons

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme Saint-Avold le **Q<del>5/0</del>8/**2020

# AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-AVOLD ET L'ASSOCIATION D'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES DE SAINT-AVOLD ET DE SES CANTONS

Entre.

La Ville de Saint-Avold sis 36 Boulevard de Lorraine à Saint-Avold, représentée par M. René STEINER, agissant en sa qualité de Maire, autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 juillet 2020.

d'une part,

et

L'Association d'Action en Faveur des Personnes Agées de Saint-Avold et de ses Cantons (AAFPA) sis 8 Rue Mangin à Saint-Avold, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Saint-Avold, vol. VII n°386, depuis le 29.09.1971, représentée par M. André WOJCIECHOWSKI, agissant en sa qualité de Président en vertu d'une décision du Conseil d'Administration du 22.10.2010 et de l'Assemblée Générale du 14.10.2011.

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

# Article 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet la modification du signataire de la convention du 19 juillet 2017, considérant le changement du représentant de la ville de Saint-Avold, élu maire par délibération du Conseil municipal en date du 11 juillet 2020.

Article	2	:	Dis	positi	ons

Toutes les autres dispositions de la convention du 19 juillet 2017 restent inchangées.											
Fait en deux exemplaires à SAINT-AVOLD, le											
Le Maire de SAINT-AVOLD,	Le Président de l'Association,										
R. STEINER	A. WOJCIECHOWSKI										
	A. WOJCIECHOWSKI										

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

#### Séance du mardi 4 aout 2020

ı	Conseillers élus		3	3	Mmes et MM les Conseillers municipaux								Conseillers en exercice	33
a doing	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
الح	M René ST	ENER	Х		1	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X			Mme Najia BOUCHENGHA Mme Sophie ANNECCA-BECKA	X	E	Absent ayant donné procurs des membres présents	
1	Mmes et Mi	VI les Adjoints			3	Mme Hermine MALAMANE	X		15	M Ismail AJDID	X	L	M. YILDIRIM & M. VECCHIO	
1	M. Umit YILDIRIM			X	•	Mme Genev.MATHE-HERMAL	Х	_		Mme Solène LALLEMENT	X	L	M. LETULLIER à Mme LAULEMÉ	
21	M me Raymonde S0	CHWEITZER	Х		5	M . Antoine PELLEGRINI	Х	_		M. André WOJCIECHOWSKI	L	Х	MmeNACIRI à M.CHAALAL	
31	M. Gaetan VECCHI	0	X		6	M . Alain LETULLIER				Mme Nathalie PILI	L	Х	M me STELM A SZYK á M me BORR	
4	M me Carine M ULLI	ER	X		7	M. Serge HAYDINGER	Х	_		Mme Valentine BORRACCIA	X	┖	M. WOJCIECHOWSKI à M. ATMA	ANIA
5	M Pascal LAUER		X		8	M me Virginie SPIR	Х		20	Mme Edahbia NACIRI	L	Х		
6	M me A mandine GL	ERIN	X		9	M me Monique BETTINGER	Х		21	M. Tristan ATMANIA	X	_		
7	M Lothaire GAUDE	3	X		10	M Olivier MOUTON	Х		22	Mme Mireille STELMASZYK	L	Х		
8	M me Sarah BACH		X		11	M me KLEIN M ORAW\$KI	Х		23	M . Mohamed CHAALAL	LX	L		
9	M. Pascal HELFEN	STEIN	X		12	M . Kevin HERBIVO	Х				100	1	Absents n'ayant pas doi procuration à des memb	
	TOT	AL PRESENTS		9		TOTAL PRESENTS	_	1	1	TOTAL PRESENTS	-	7	présents (excusés ou r	
Т	TO.	TALABSENTS		1		TOTAL ABSENTS	1	L	1	TOTAL ABSENTS	L	4	excusés)	
2t	servations:												M me PfU (excusée)	

# 6- <u>ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION D'ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES DE SAINT-AVOLD ET SES CANTONS</u>

Exposé de Mme GUERIN, Adjointe, rapporteur.

L'Association d'actions en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et ses cantons s'est vue confier par la municipalité la gestion de la Maison du 3ème âge, rue Mangin.

Les statuts de l'association et la convention intervenue le 19 juillet 2017 prévoient la mise en place d'un Conseil d'Administration composé, outre de membres de droit dont M. le Maire, de membres élus par les personnes âgées, et notamment de deux représentants désignés par la Ville.

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire d'élire au scrutin secret deux conseillers municipaux devant siéger au Conseil d'administration de l'association précitée.

Il sera fait application de l'article L. 2121.-21 du Code général des collectivités territoriales, à savoir que, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, il sera procédé à un troisième tour où la majorité relative sera suffisante. A égalité de voix, l'élection sera acquise au plus âgé.

M. le Maire invite à l'élection et propose, pour la liste SAINT-AVOLD ENSEMBLE les candidatures de :

- Mme Carine MULLER
- M. Pascal LAUER

Le groupe UNIS POUR SAINT-AVOLD n'a pas souhaité présenter de liste.

## Décision du Conseil municipal:

Il est passé au scrutin secret dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Votants : 32

Bulletins trouvés dans l'urne : 32

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 14

# Ont obtenu:

- Mme Carine MULLER : 28 voix- M. Pascal LAUER : 28 voix

### Par conséquent :

Mme Carine MULLER et M. LAUER Pascal ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'Association d'actions en faveur des personnes âgées de Saint-Avold et ses cantons.

### --- discussion---

M.ATMANIA regrette le choix qui est fait dans gestion de la représentation de l'opposition dans les organismes extérieurs rattachés à la collectivité, comme pour ce point ou pour la commission des finances, où peu importe le calcul choisi, l'opposition n'obtient aucun siège. Il désapprouve ce fonctionnement dans lequel aucun rôle n'est donné à l'opposition.

M le Maire explique, en ce qui concerne les commissions municipales, qu'il pouvait opter pour deux modes de calculs différents concernant la représentation des groupes politiques, dont le calcul à la proportionnelle limitait justement la participation de l'opposition au sein des commissions, et c'est la raison pour laquelle il a délibérément laissé le choix libre à chacun sans imposer quoi que ce soit.

M. ATMANIA répond qu'il a bien noté ce choix mais indique que sa remarque était plus en rapport au fonctionnement des commissions, comparé à certaines villes au sein desquelles la gestion de la commission des finances est confiée au groupe d'opposition dans un souci de transparence.

M. le Maire indique qu'il s'est engagé à créer un comité d'éthique pour permettre plus de transparence.

Pour extrait conforme Saint-Avold le 6 mai 2021

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du mardi 4 aout 2020

Conseillers élus				3	Mmes et MM les Conseillers municipaux									Conseillers en exercice	33
V'd'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ondre		Présent	Absent	outre	1. = 11.		Présent	Absent	Absents	6
	M. René S		х		_	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X	Ŀ	_	Mme Najia BOUCHENGHA  Mme Sophie ANNECCA-BECKA	2			Absent ayant donné procuration à des présents	membr
+		M les Adjoints	_	4		Mme Hermine MALAMANE	X		13	M. Ismail AJDID	5	(		M. YILDIRIM & M.VECCHIO	
_	I. Umit YILDIRIM Ime Raymonde SCHW	5.774	Н	Х		Mme Genev. MATHE-HERMAL	Х		16	Mme Solène LALLEMENT	b	C	П	M. LETULLIER & Mme LALLEMENT	
_	ime naymonde SCHVV I. Gaetan VECCHIO	EIIZEK	Ň	4		M. Antoine PELLEGRINI	X			M. André WOJCIECHOWSKI			X	Mine NACIRI è M.CHAALAL	
_	Ime Carine MULLER		H	4		M. Alain LETULLIER	L	X	18	Mme Nathalie PfLi			Х	Mme STELMASZYK à Mme BORRACCI	IA
-	I. Pascal LAUER		<del>Q</del>	4	$\overline{}$	M. Serge HAYDINGER	X,	Ц		Mme Virginie BORRACCIA	[2	Œ		M.WOJCIECHOWSKI & M.ATMANIA	
-	Ime Amandine GUERI	N .	<del>(</del>	+	_	Mme Virginie SPIR	Ÿ	Н	_	Mme Edahbia NACIRI			Х		
-	. Lothaire GAUDIG		н	4	$\overline{}$	Mme Monique BETTINGER M. Olivier MOUTON	X		_	M. Tristan ATMANIA	D	Ϥ			
-	me Sarah BACH		₩	-	_	Mme KLEIN MORAWSKI	Ş.			Mme Mireille STELMASZYK			Х		
М	. Pascal HELFENSTEIN		위	_	_	M. Kevin HERBIVO	ě,	н	23	M. Mohamed CHAALAL	X	(	_		
		TOTAL PRESENTS	9		121	TOTAL PRESENTS	А	H			- 100	Ļ		Absents n'ayant pas donné procuratio	- A da
		TOTAL ABSENTS	_	+	_	TOTAL ABSENTS					L PRESENTS	7	-	membres présents (excusés ou non ex	
bse	rvations:		_	_		TOTAL AGSENTS			_	101	AL ABSENTS	4	-	ş	
													- !		
													1	Mme PIU (excusée)	
													-1		
	100 to to 200	33. 22											- 1		

7- AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-AVOLD ET L'ASSOCIATION « ARC EN CIEL » - GESTIONNAIRE DU MULTI-ACCUEIL

Exposé de Mme BACH, Adjointe, rapporteur.

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le projet d'avenant à la convention du 1er juillet 2005 annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que la Ville souhaite confirmer son partenariat avec l'association Arc en Ciel, gestionnaire du multi-accueil,

CONSIDERANT que le représentant de la Ville, signataire dudit avenant, est M. René STEINER, élu maire par délibération du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020,

Il y a donc lieu d'actualiser ces dispositions.

Il vous est proposé:

 D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant à la convention du 1<sup>er</sup> juillet 2005 entre la Ville et l'association Arc en Ciel, gestionnaire du multiaccueil.

<u>Décision du Conseil municipal</u> : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme Saint-Avold le \$5/08/ 2020

# AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-AVOLD ET L'ASSOCIATION ARC EN CIEL GESTIONNAIRE DU MULTI-ACCUEIL

Entre,
La Ville de Saint-Avold sis 36 Boulevard de Lorraine à Saint-Avold, représentée par M. René STEINER, agissant en sa qualité de Maire, autorisé par délibération du Conseil Municipal er date du 30 juillet 2020.
d'une part,
et
L'Association ARC EN CIEL, représentée par M. Jean-Luc METZGER, en sa qualité de Président, domicilié 85 rue Poncelet à 57500 SAINT-AVOLD
d'autre part.
Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1: Objet

Le présent avenant a pour objet la modification du signataire de la convention du 1<sup>er</sup> juillet 2005, considérant le changement du représentant de la ville de Saint-Avold, élu maire par délibération du Conseil municipal en date du 11 juillet 2020.

# Article 2 : Dispositions Toutes les autres dispositions de la convention du 1<sup>er</sup> juillet 2005 restent inchangées. Fait en deux exemplaires à SAINT-AVOLD, le .......

Le Président de l'Association,

Jean-Luc METZGERI

Le Maire de SAINT-AVOLD,

R. STEINER

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle) EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

	Conseille	's élus	L	13	L	Mmes et Mi	1 le	s Co	ms	selllers municipaux	Т		Conselliers en exercice	33
M'd'ordre	Présents	27	Present	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
2 3 4 5 6 7	M. René ST  Mmes et MF M. Umit VLDIRIM Mme Raymonde SCHWI M. Gaetan VECCHIO Mme Carine MULLER M. Pascal LAUER Mme Amandine GUERIM L Lothaire GAUDIG Mme Sarah BACH M. Pascal HELFERSTEIN	A les Adjoints	XXXXXXXX	コ	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN Mme Hermine MALAMANE Mme Genev. MATHE-HERMAL M. Antoine PELLEGRINI M. Alain LETULLIER M. Serge HAYDINGER Mme Vinginie SPIR Mme Monique BETTINGER M. Olivier MOUTON Mme KLEIN MORAWSKI	X X X X X	x	14 15 16 17 18 19 20 21	Mme Najia BOUCHENGHA  Mme Sophie ANNECCA-BECKA  M. Bernail ADID  X  Mme Solène LALLEMENT  M. André WOLCIECHOWSKI  Mme Nathalie PI(L)	X	X	Absent ayant donné procuration à des me présents  M. YILDIRIM à M. VECCHIO  M. LETUILIER à Mme LALLEMENT  Mme NACRIT à M.CHALLAI  Mme STELMASZYK à Mme BORRACCIA  M.WONCECHOWSH à M.ATMANIA	embe
		TOTAL PRESENTS TOTAL ABSENTS			121	M. Kevin HERBIVO TOTAL PRESENTS TOTAL ABSENTS	1	Ť		TOTAL PRESENTS TOTAL ABSENTS	7		Absents n'ayant pas donné procuration à membres présents (excusés ou non excu	
b:	servations :					80					-		Mme PI⊔ (excusée)	

8- SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ARC EN CIEL » GESTIONNAIRE DU MULTI-ACCUEIL. (VERSEMENT DU SOLDE).

Exposé de M. VECCHIO, Adjoint, rapporteur.

Conformément aux dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M14 applicable aux communes, les crédits relatifs aux subventions versées sont suivis au niveau auquel est intervenu le vote. Toutefois, le paiement de ces dépenses est subordonné à la production d'une décision individuelle d'attribution, prise par l'assemblée délibérante.

Une avance de 50 % de la subvention attribuée à l'Association Arc en Ciel gestionnaire du Multiaccueil en 2019 (290 000 €) soit 145 000€ avait été accordée le 12/12/2019 par délibération du conseil municipal afin de ne pas mettre l'association en difficulté en début d'année et lui permettre un bon fonctionnement.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'accorder le versement du solde, d'un montant de 145 000 € (subvention 2020 : 290 000 €) à l'association Arc en Ciel, gestionnaire du multi-accueil, conformément à l'avenant à la convention du 1<sup>er</sup> juillet 2005, joints en annexe, à intervenir entre les deux parties

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65/64-6574 du budget 2020.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE **VILLE DE SAINT-AVOLD** (Moselle)

#### **EXTRAIT**

#### du registre des délibérations du Conseil municipal

Į	Conseillers él	us	3	3		Mmes et MN	A le	:s C	ons	ellers municipaux			Conseillers en exercice	33
915.5	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent		Absents	6
	M. René STEINER		x	П		M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	X	F	_	Mme Najia BOUCHENGHA  Mme Sophle ANNECCA-BECKA	XX	İ	Absent ayant donné procuration à des m présents	nemb
Γ	Mmes et MM les	Adjoints				Mme Hermine MALAMANE	X	Н	_	M. Ismail AJDID	k	_	M. YILDIRIM A M.VECOHO	
į	M. Umit YILDIRIM			χ	4	Mme Genev. MATHE-HERMAL	X	Н	_	Mme Solène LALLEMENT	Ŕ		M. LETULISER à Mme LALLEMENT	
þ	Mme Raymonde SCHWEITZEI	١ ١	X		5	M. Antoine PELLEGRINI	岗	Н		M. André WOJCIECHOWSKI	۴	ĺχ	Mme NAORI à M.CHAALAL	
R	M. Gaetan VECCHIO	- 1	X		6	M. Alain LETULLIER	H	X		Mme Nathalie PIU	Н	忟	Mme STELMASZYK à Mme BORRACCIA	
ħ	Mme Carine MULLER	- [	X	П	7	M. Serge HAYDINGER	X	Ť		Mme Virginie BORRACCIA	X		M.WOJCIECHOWSKI à M.ATMANIA	•
N	M. Pascal LAUER	[	X	П	8	Mme Virginie SPIR	X	П	_	Mme Edahbia NACIRI		İχ		
٨	Mme Amandine GUERIN	[	X		9	Mme Monique BETTINGER	X		21	M. Tristan ATMANIA	X			
	M. Lothaire GAUDIG	[	X		10	M. Olivier MOUTON	X	П	22	Mme Mireille STELMASZYK		İχ		
h	Mme Sarah BACH	[	X		11	Mme KLEIN MORAWSKI	Х	П	23	M. Mohamed CHAALAL	X			
٨	M. Pascal HELFENSTEIN		Х		12	M. Kevin HERBIVO	X	П				800		
		L PRESENTS	3	П		TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS	Г	7	Absents n'ayent pes donné procuration	
	TOT	AL ABSENTS				TOTAL ABSENTS	7	l		TOTAL ABSENTS		4	membres présents (excusés ou non ex	CU\$4
2	ervations :												Mme PILI (excusée)	

#### 9- RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS **PUBLICS POUR LES PERSONNES HANDICAPEES**

Exposé de M. MOUTON, Conseiller municipal, rapporteur.

Vu la délibération du Conseil municipal du 21 décembre 2007 point n° 4 relative à la création de la commission d'accessibilité des équipements publics pour les personnes handicapées.

Considérant qu'il a lieu de renouveler les membres non fonctionnaires de la commission d'accessibilité des équipements publics pour les personnes handicapées, élus pour trois ans, conformément au titre VI article 34 du décret ministériel n°95-260 du 8 mars 1995 ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 chapitre III article 11 modifiant l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales ;

A la suite des élections municipales du 28 juin 2020, il convient d'en renouveler les membres non fonctionnaires pour trois ans, les membres du Conseil Municipal et les fonctionnaires territoriaux ;

Aussi il vous est proposé la liste des membres de la commission d'accessibilité des équipements publics pour les personnes handicapées comme suit :

Membres du Conseil Municipal:

#### Titulaires:

- M. Gaetan VECCHIO, Adjoint au Maire
- Mme Christine KLEIN MORAWSKI, Conseillère Municipale
- M. Umit YILDIRIM, Adjoint au Maire

#### Suppléants :

- Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Municipale
- Mme Carine MULLER, Adjointe au Maire
- Mme Geneviève MATHE-HERMAL, Conseillère Municipale

#### Membres extérieurs non fonctionnaires

#### Titulaires:

- M. Ibrahim KAYAR, Commerçant < Le Galopain >
- M. Joseph MULLER, Référent accessibilité Grand Est
- Mme Fabienne VAN RUYMBEKE de l'Association des Paralysés de France
- Mme Anne BOUCHER, Directrice de l'Association de parents d'enfants inadaptés de la Moselle
- Mme Diane BURGUN, de l'Association Envol Lorraine
- Mme Murielle DEBORD, Vice-Présidente de l'Association des Auxiliaires d'Aveugles de la Moselle
- M. André KIKULSKI, Représentant les Personnes Handicapées de la Ville
- M. Moréno VESENTINI, Représentant les Personnes Handicapées de la Ville
- M. Julien FLEUTOT, Représentant les Personnes Handicapées de la Ville
- M. Benoît BASSINOT, Représentant les Personnes Handicapées de la Ville
- M. Guy DODELLER, Président de l'Association de Réadaptation et Défense des Devenus-Sourds et Malentendants de la Moselle
- Monsieur Daniel ZABNIAK, Traducteur des signes assermenté
- Mme Britta SCHUBERT, Représentant les Personnes malentendantes

#### **Fonctionnaires**

- Mme Hélène WUNDRACK, Adjointe au Chef de la police municipale
- Un représentant des Services Techniques
- Mme Géraldine KIEFFER, Secrétariat plan ADAP / Accessibilité PMR
- Mme Elisabeth KIEFFER, Secrétaire du Plan handicap

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme Saint-Avold le Q5/08/2020

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle)

#### EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

١	Conseille	rs élus	3	3		Mmes et Mf	A la	es C	ons	selllers municipaux			Conseillers en exercice	33
"d'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
	M. René ST		X		_	M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	XX	•	_	Mme Najia BOUCHENGHA	X	T	Absent ayant donné procuration à des n	nemb
4		VI les Adjoints			3	Mme Hermine MALAMANE	X	П	15	M. Ismail AJDID	X	Н	M. YILDIRIM & M.VECCHIO	
-	M. Umit YILDIRIM  Mme Raymonde SCHW	roman.	Ц	Х		Mme Genev. MATHE-HERMAL	Х		16	Mme Solène LALLEMENT	X	Н	M. LETULLIER à Mino LALLEMENT	
-	M. Gaetan VECCHIO	EIIZER	H	4		M. Antoine PELLEGRINI M. Alain LETULLIER	X			M. André WOJCIECHOWSKI		Х	Mme NACIRI à M.CHAALAL	
_	Mme Carine MULLER		쉬	┥	_	M. Serge HAYDINGER	Ų	М	I	Mrne Nathalie PILI		Х	Mme STELMASZYK à Mme BORRACCI	A
,	M. Pascal LAUER		핚	+	_	Mme Virginie SPIR	÷	Н		Mme Virginie BORRACCIA  Mme Edahbia NACIRI	М		M.WOJCIECHOWSKI & M.ATMANIA	
1	Mme Amandine GUERII	•	X	7	_	Mme Monique BETTINGER	Ŷ	Н		1 L	X	А		
-	M. Lothaire GAUDIG		X	1	10	M. Olivier MOUTON	Ŷ	Н		Mme Mireille STELMASZYK		X		
ч.	Mme Sarah BACH	J	X	_	_	Mme KLEIN MORAWSKI	X				X			
1	M. Pascal HELFENSTEIN		ХĬ		12	M. Kevin HERBIVO	X				150	ille.		
-		TOTAL PRESENTS TOTAL ABSENTS	9	_	_	TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS	7	7	Absents n'ayant pas donné procuration membres présents (excusés ou non ex	
bs	ervations :		-	_		TOTAL ABSENTS				TOTAL ABSENTS	- 4	╗		cuse
_												١		
												-	Mme PILI (excusée)	
												1		
_												ı		

10-RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION MIXTE DE CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE COMPLEMENTAIRE DE SANTE ET DE PREVOYANCE POUR LES AGENTS DE LA VILLE.

Exposé de M.HERBIVO, Conseiller municipal, rapporteur.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2011/1474 du 08 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 05 novembre 2012 et du 29 mars 2016 ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 14 novembre 2012 et du 07 avril 2016 ;

Considérant la nécessité de renouveler la commission de convention de participation, suite aux élections municipales de 2020 ;

#### Il vous est proposé la composition suivante :

<u>Président</u>: Mme Amandine GUERIN, Adjointe <u>Président suppléant</u>: M. René STEINER, Maire

#### Membres titulaires:

- M. Gaétan VECCHIO, Adjoint
- Mme Carine MULLER, Adjointe
- Mme la Directrice des Finances,
- Mme la Directrice des ressources humaines
- Mme Sarah Marc, service paie

#### Membres suppléants :

- Mme Monique BETTINGER, Conseillère
- Mme Virginie SPIR, Conseillère municipale
- Directeur Général des services
- Mme Elisabeth CANTON, sce technique
- Mme Françoise KIEFER, service paie

Il est également proposé d'associer des membres à voix consultative en la personne :

- du comptable public de la Commune, ou son délégué ;
- du représentant du ministre chargé de la concurrence (DGCCRF)
- de notre assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le secrétariat de la commission sera assuré par le service marchés publics.

Les compétences de la commission sont les suivantes :

La commission intervient dans le suivi des conventions de participation santé et prévoyance, notamment lors de la présentation annuelle du compte de résultat.

La commission donnera son avis sur :

- \* les moyens d'information et les procédures que les adjudicataires souhaiteraient mettre en œuvre pour prévenir certains risques et par conséquent, améliorer la convention de participation ;
- \* sur toute augmentation des tarifs conformément aux prescriptions du cahier des charges.

La commission procède, le cas échéant (nouvelle procédure) à l'ouverture des plis, à la vérification de la liste des candidats admissibles (examen de leurs garanties professionnelles et financières, respect de leurs obligations légales et de leur aptitude à assurer les prestations envisagées) et donne son avis sur les offres, conformément aux critères définis dans le décret 2011/1474 du 8 novembre 2011.

Aujourd'hui, le Conseil municipal est appelé à :

Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

- approuver le renouvellement de la commission de convention de participation pour la couverture complémentaire de santé et de prévoyance pour les agents de la Ville ;
  - valider la composition de la commission dont les membres sont cités ci-dessus ;
  - approuver le fonctionnement de ladite commission selon la procédure ci-avant décrite.

<u>Décision du Conseil municipal</u> : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme Saint-Avold le 05/08/2020

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

#### Séance du mardi 4 aout 2020

ı	Conseiller	s élus	3	13		Mmes et MM	les	Co	ms	eillers municipaux			Conseillers en exercice	33
N d'ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
1	M .René ST	EINER	x		-	M. Jean-Claude BREM M.me BECKER BARDELMANN	X X	4	_	M me Najia BOUCHENGHA M me Sophie ANNECCA-BECKA	X		Absent ayant donné procura des membres présents	
ı	Mmes et Mi	vi les Adjoints	5		3	M me Hermine MALAMANE	X		15	M smail AJDID	X		M, YILDIRIM & M VECCHIO	1
1	M. Umit YILDIRIM		Г	X	4	M me Genev. MATHE-HERMAL	Х	$\neg$	16	Mme Solène LALLEMENT	X		M. LETULLIER & Mme LALLEME	ENT
2	Mme Raymonde S0	HWEITZER	X		5	M.Antoine PELLEGRINI	X	$\neg$	17	M . André WOJCIECHOWSKI	Г	X	M me NACIRI à M.CHAALAL	
3	M. Gaetan VECCHI	0	X		6	M. Alain LETULLIER	П	χĺ	18	M me Nathalie PILI	Г	Х	M me STELM A SZYK á M me BORR	ACC
4	M me Carine M ULL!	R	X		7	M . Serge HAYDINGER	х		19	M me Valentine BORRACCIA	Х		M WOJCIECHOWSKI & M.ATMA	NIA
5	M Pascal LAUER		X		8	M me Virginie SPIR	X	$\neg$	20	Mme Edahbia NACIRI	Γ	X		
5	Mme Amandine GU	ERIN	X		9	M me Monique BETTINGER	Х	П	21	M. Tristan ATMANIA	X			
7	MLothaire GAUDK	3	X		10	M Olivier MOUTON	X	П	22	Mme Mireille STELM ASZYK	Г	Х	3	
8	Mme Sarah BACH		X		11	M me KLEIN MORAWSKI	Х		23	M.Mohamed CHAALAL	X			
ᆰ	M. Pascal HELFEN	STEIN	X		12	M. Kevin HERBIVO	X	П			100		Absents n'ayant pas dor	
	TOTA	AL PRESENTS	Г	9		TOTAL PRESENTS	1	1		TOTAL PRESENTS		7	procuration à des memb présents (excusés ou n	
	TO	TAL ABSENTS	Г	1		TOTALABSENTS	1			TOTAL ABSENTS	Г	4	excusés)	011
X	servations :									20			M me PiLJ (excusée)	

# 11- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE – MODIFICATION DE TARIFICATION A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

Exposé de Mme SCHWEITZER, adjointe, rapporteur.

La ville de Saint-Avold réaffirme sa volonté d'offrir des équipements et des services publics communaux de proximité, nombreux et de qualité, avec une tarification très étudiée pour les rendre accessibles à tous.

Après avoir ajouté à ses offres un module d'atelier d'initiation au théâtre à l'attention des jeunes, le Conservatoire de Musique et de Danse soucieux de valoriser l'ensemble des activités proposera dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020, une nouvelle tarification.

C'est ainsi qu'il y a lieu de modifier les tarifs selon les tableaux en annexe, tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2020. En raison du COVID-19, les droits d'inscription seront à payer à la rentrée lors de l'inscription, et le trimestre sera à régler à terme échu.

Après avis favorable de la commission de la culture et des finances, il vous est proposé de valider ces tarifs.

#### ---discussion---

M. ATMANIA indique qu'il ne relève aucune observation particulière par rapport à la conservation des tarifs de l'année précédente, pour autant il profite de ce point pour attirer l'attention de M. le Maire quant à la tarification pour les adultes.

Il rappelle que l'ancienne majorité avait voté une hausse extrêmement élevée de la tarification qui avait fait fuir les adhérents adultes, ce qui est fort dommageable selon lui. Il estime que la culture ou la pratique d'un instrument de musique ne doit pas s'adresser qu'aux jeunes. Il espère que la nouvelle majorité va revenir sur une tarification plus accessible à tous.

Mme SCHWEIEZER acquiesce et rappelle en effet la hausse de 2009 qui passait le tarif adulte à 1400 € / an. Elle souligne que les tarifs en vigueur à l'heure actuelle sont de 400€ / an.

M. ATMANIA reconnait avoir mal interprété les termes de la délibération et se dit satisfait de l'initiative prise par la municipalité à cet effet.

<u>Décision du Conseil municipal</u> : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Saint-Avold le 6 mai 2021



#### SAINT-AVOLD

# Danse classique ou Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Eveil / Initiation	1h semaine	46,00 €	90,00 €	136,00 €	30,00 €
Danse	1h30 semaine	46,00 €	102,00 €	148,00 €	34,00 €
Danse	2h semaine	46,00 €	120,00 €	166,00 €	40,00 €
Danse	3h semaine	46,00 €	132,00 €	178,00 €	44,00 €

# Danse classique et Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Danse	3h semaine	2h (classique) + 1h	(moderne)		
		46,00 €	132,00 €	178,00 €	44,00 €
Danse	4h semaine	2h (classique) + 2h	(moderne)	·	_
		46,00 €	141,00 €	187,00 €	47,00 €
Danse	4h30 semaine	3h (classique) + 1h3	30 (moderne)		
		46,00 €	147,00 €	193,00 €	49,00 €
Danse	5h semaine	3h (classique) + 2h	(moderne)		
		46,00 €	156,00 €	202,00 €	52,00 €
Danse	6h semaine	3h (classique) + 3h	(moderne)		
11		46,00 €	165,00 €	211,00 €	55,00 €



### Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

# Danse classique ou Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Eveil / Initiation	1h semaine	74,00 €	150,00 €	224,00 €	50,00 €
Danse	1h30 semaine	74,00 €	162,00 €	236,00 €	54,00 €
Danse	2h semaine	74,00 €	198,00 €	272,00 €	66,00 €
Danse	3h semaine	74,00 €	216,00 €	290,00 €	72,00 €

## Danse classique et Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Danse	3h semaine	2h (classique) + 1h	(moderne)		
··		74,00 €	216,00 €	290,00 €	72,00 €
Danse	4h semaine	2h (classique) + 2h	(moderne)	,, <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	
		74,00 €	231,00 €	305,00 €	77,00 €
Danse	4h30 semaine	3h (classique) + 1h3	30 (moderne)		_
		74,00 €	246,00 €	320,00 €	82,00 €
Danse	5h semaine	3h (classique) + 2h	(moderne)	·	
		74,00 €	255,00 €	329,00 €	85,00 €
Danse	6h semaine	3h (classique) + 3h	(moderne)		_
		74,00 €	270,00 €	344,00 €	90,00 €



#### Hors Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

## Danse classique ou Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Eveil / Initiation	1h semaine	83,00 €	165,00 €	248,00 €	55,00 €
Danse	1h30 semaine	83,00 €	186,00 €	269,00 €	62,00 €
Danse	2h semaine	83,00 €	219,00 €	302,00 €	73,00 €
Danse	3h semaine	83,00 €	246,00 €	329,00 €	82,00 €

# Danse classique et Danse moderne

		Inscription	Tarif annuel	Total	Tarif trimestriel
Danse	3h semaine	2h (classique) + 1h	(moderne)		-
		83,00 €	246,00 €	329,00 €	82,00 €
Danse	4h semaine	2h (classique) + 2h	(moderne)		<u> </u> 
		83,00 €	261,00 €	344,00 €	87,00 €
Danse	4h30 semaine	3h (classique) + 1h3	30 (moderne)	-	
		83,00 €	276,00 €	359,00 €	92,00 €
Danse	5h semaine	3h (classique) + 2h (	(moderne)		<u> </u> 
		83,00 €	291,00 €	374,00 €	97,00 €
Danse	6h semaine	3h (classique) + 3h (	(moderne)		
		83,00 €	309,00 €	392,00 €	103,00 €



# **Formation Musicale et Instruments**

	SAINT-AV	VOLD		
Disciplines (1 séance par semaine)	Inscription	Tarif annuel	Total	Trimestre
FM seule, éveil, initiation	46,00 €	90,00 €	136,00 €	30,00 €
FM + instrument 30 mn	46,00 €	240,00 €	286,00 €	80,00 €
FM + instrument 45 mn	46,00 €	357,00 €	403,00 €	119,00 €
Instrument seul 30 mn	46,00 €	192,00 €	238,00 €	64,00 €
Instrument seul 45 mn	46,00 €	282,00 €	328,00 €	94,00 €
Participation aux frais de photocopie "Partitions"	5,00 €			
Communauté	d'Aggloméra	tion Saint-A	vold Syne	rgie
Disciplines (1 séance par semaine)	Inscription	Tarif annuel	Total	Trimestre
FM seule, éveil, initiation	74,00 €	150,00 €	224,00 €	50,00 €
FM + instrument 30 mn	74,00 €	405,00 €	479,00 €	135,00 €
FM + instrument 45 mn	74,00 €	603,00 €	677,00€	201,00 €
Instrument seul 30 mn	74,00 €	318,00 €	392,00 €	106,00 €
Instrument seul 45 mn	74,00 €	477,00 €	551,00€	159,00 €
Participation aux frais de photocopie "Partitions"	5,00 €			
Hors Communaute	é d'Agglomé	ration Saint-A	Avold Syr	nergie
Disciplines (1 séance par semaine)	Inscription	Tarif annuel	Total	Trimestre
FM seule, éveil, initiation	83,00 €	165,00 €	248,00 €	55,00 €
FM + instrument 30 mn	83,00 €	453,00 €	536,00 €	151,00 €
FM + instrument 45 mn	83,00 €	675,00 €	758,00 €	225,00 €
Instrument seul 30 mn	83,00 €	357,00 €	440,00 €	119,00 €
Instrument seul 45 mn	83,00 €	531,00 €	614,00 €	177,00 €
Participation aux frais de photocopie "Partitions"	5,00 €			



# Activité Théâtre (1 séance par semaine)

#### Elèves déjà en activité au Conservatoire : Tarif annuel

Saint-Avold	18,00 €
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	35,00 €
Hors Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	38,00 €

## Elèves n'ayant aucune activité au Conservatoire

	Droits d'Inscription	Tarif trimestriel (3 trimestres)	Total annuel		
Saint-Avold	46,00 €	14,00 €	88,00 €		
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	74,00 €	31,00 €	167,00 €		
Hors Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	83,00 €	34,00 €	185,00 €		



# Initiation à l'Orchestre - Orchestre à cordes - Orchestre junior Chant choral (1 séance par semaine)

#### Elèves déjà en activité au Conservatoire : Tarif annuel

Saint-Avold	18,00 €
Communauté d'Agglomération	
Saint-Avoid Synergie	35,00 €
Hors Communauté d'Agglomération	
Saint-Avold Synergie	38,00 €

#### Elèves n'ayant aucune activité au Conservatoire

	Droits d'inscription	Tarif annuel	Total
Saint-Avold	46,00 €	18,00 €	64,00 €
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	74,00 €	35,00 €	109,00 €
Hors Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie	83,00 €	38,00 €	121,00 €



TARIFS UNIQUES A	DULTES			
Activités collectives (1 séance par semaine)				
	Tarif annuel			
Formation Musicale	400,00 €			
Ensemble instrumental, Orchestre	400,00 €			
Danse	400,00 €			
Cours instrume (1 séance par semaine				
	Tarif annuel			
Formation Musicale + Instrument 45mn	700,00 €			

# TERRITOIRE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

#### **41 COMMUNES:**

1- ALTVILLER 21- HARPICH 2- ALTRIPPE 22- HELLIMER 3- BARONVILLE 23- LACHAMBRE **4- BERIG-VINTRANGE** 24- LANDROFF 5- BIDING 25-LANING 6- BISTROFF 26- LELLING 7-BOUSTROFF **27- LEYVILLER** 8- BRULANGE 28- L'HOPITAL 9- CARLING 29- LIXING-LES-SAINT-AVOLD 10- DERSTRY 30- MACHEREN/PETIT-EBERSVILLER 11- DIESEN 31- MAXSTADT 12- DIFFEMBACH-LES-HELLIMER 32- MORHANGE 13- EINCHEVILLE 33- PETIT-TENQUIN 14- ERSTROFF 34- PORCELETTE 15- FOLSCHVILLER 35- RACRANGE 16- FREMESTROFF 36- SAINT-AVOLD 17- FREYBOUSE 37- SUISSE **18- GRENING** 38- VAHL-EBERSING 19- GROSTENQUIN **39- VALLERANGE** 20- GUESSLING-HEMERING **40- VALMONT** 

41- VILLER

# REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle) EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

#### Séance du mardi 4 aout 2020

	Conseillers élus		3	3	Mmes et MM les Conseillers municipaux					Conseillers en exercice	33			
d ordre	Présents	27	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	6
	M. René S	TEINER	х		-	M . Jean-Claude BREM M me BECKER BARDELMANN	X	Н		Mme Najia BOUCHENGHA Mme Sophie ANNECCA-BECKA	X		Absent ayant donné procurs des membres présents	
ſ	Mmes et M	M les Adjoint	s	10	3	Mme Hermine MALAMANE	Х		15	M . Ismail A JDID	X		M , YILDIRIM & M , VECCHIO	
1 M. Umit YILDIRIM			Х	4	Mme Genev.MATHE-HERMAL	X		16	Mme Solène LALLEMENT	X		M. LETULLIER à Mine LALLEME	NT	
2]	Mime Raymonde S	CHWEITZER	Х		5	M. Antoine PELLEGRINI	х		17	M . André WOJCIECHOWSKI	Е	Х	Mime NACIRI à M.CHAALAL	
3	M Gaetan VECCH	Ю	X		6	M . Alain LETULLIER		Х	18	Mme Nathalie PILI	Г	X	Mime STELM ASZYK & Mime BORR/	AÇÇIA
4]	M me Carine M ULL	ER	X		7	M Serge HAYDINGER	Х		19	Mme Valentine BORRACCIA	X		M WOJCIECHOWSKI & M ATM A	NIA
5	M . Pascal LAUER		Х		8	Mme Virginie SPIR	Х		20	M me Edahbia NA CIRI	Г	Х		
6	M me A mandine Gl	JERIN	X		9	Mma Monique BETTINGER	Х		21	M. Tristan ATMANIA	Х			
•	M Lothaire GAUDI		X		10	M . Olivier MOUTON	X	П	22	M me Mireille STELM ASZYK	Г	X	Ú	
8	Mme Sarah BACH		X		11	M me KLEIN M ORA WSK!	Х		23	M. Mohamed CHAALAL	X			
9]	M . Pascal HELFEN		χ		12	M . Kevin HERBIVO	Х			The state of the s			Absents n'ayant pas don	
TOTAL PRESENTS			9		TOTAL PRESENTS		1		TOTAL PRESENTS		7	procuration à des membres présents (excusés ou n		
	TO	TALABSENTS		1		TOTALABSENTS		1		TOTAL ABSENTS		4	excusés)	VII
)b	servations :												M me PILI (excusée)	

# PS1-PROTECTION FONCTIONNELLE ET JURIDIQUE. PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT ET DE REPARATION DES PREJUDICES SUBIS – AGENT ADOLPHE PIERRE

Exposé de M. le Maire.

Les agents publics peuvent être exposés, en raison de la nature de leurs fonctions, à des relations parfois conflictuelles avec les usagers de Service Public, ainsi qu'à la mise en cause de leur responsabilité juridique.

L'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 pose le principe de la protection fonctionnelle. Ainsi, la collectivité est tenue de protéger les agents publics qu'elle emploie (titulaires et non titulaires) ainsi que les agents l'ayant quitté au titre des frais survenus durant la période où ils étaient en activité, des trois types de situation.

- 1. En premier lieu, les agents publics bénéficient de la protection de l'administration contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions. La collectivité doit également réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté. La protection peut également être accordée en cas d'atteinte aux biens personnels.
- La protection fonctionnelle leur garantit la prise en charge par la collectivité des condamnations civiles prononcées à leur encontre par des juridictions judiciaires, dès lors notamment qu'aucune faute personnelle détachable de l'exercice de leurs fonctions n'est imputable.
- 3. Enfin, les agents publics sont protégés contre les poursuites pénales dont ils peuvent faire l'objet pour des faits ne présentant pas le caractère d'une faute personnelle.

L'agent qui souhaite bénéficier de la protection de l'employeur doit en faire la demande par écrit à l'autorité territoriale, en donnant tous les éléments d'informations et justificatifs concernant les faits et circonstances motivant cette demande.

La collectivité peut également manifester son soutien à l'agent victime par le dépôt d'une plainte, se constituer partie civile auprès de la juridiction pénale pour obtenir le remboursement des sommes versées à l'agent ou le remboursement des frais engagés.

La protection fonctionnelle recouvre :

- 1. L'obligation de prévention : actions diverses, individuelles ou collectives telles que protection physique, intervention directe auprès de l'auteur, prise en charge médicale ou psychologique...
- 2. L'obligation d'assistance juridique qui peut prendre plusieurs formes dont la prise en charge financière des honoraires d'avocats et autres frais de procédures occasionnées (frais d'expertise, d'huissier, de transport...)
- 3. L'obligation de réparation des différents préjudices subis par l'agent (qui peut agir en justice pour obtenir réparation complémentaire) autres que ceux pris en charge au titre de l'accident de travail. (douleur morale, préjudice esthétique..).

C'est ainsi que par courrier en date du 23 juillet 2020 M. Pierre ADOLPHE, professeur d'enseignement artistique hors classe, Directeur du conservatoire de musique et de danse, a sollicité la protection fonctionnelle suite à harcèlement et diffamation par certains de ses collègues.

Ainsi, compte tenu de ce qui précède il vous est demandé :

- d'autoriser M. le Maire à mettre en œuvre la protection fonctionnelle relative aux frais de procédure et honoraires d'avocat, ainsi qu'à tous frais de réparation des préjudices subis par l'agent victime, et dus par la collectivité dès lors qu'ils sont juridiquement distincts et cumulables des préjudices établis.
- dire que la dépense sera imputée au chapitre 011 « charge à caractère générale », comptes 6226 « honoraires » et 6227 « frais d'actes et de contentieux », ou, lorsqu'il y a lieu de régler les sommes à l'agent pour les frais qu'il a avancés.

#### ----discussion---

Dans un premier temps, M. ATMANIA s'étonne de la gravité du préjudice subi par ce fonctionnaire harcelé allant jusqu'à intenter une action en justice contre des collègues de travail et souligne que cette affaire remet en question, sans aucun doute, le fonctionnement de ce service. Selon lui, étant donné que l'incident concerne plusieurs fonctionnaires, tous agents de la ville, les agents « attaqués » risquent eux aussi de faire une demande de protection fonctionnelle. Il souhaite des informations plus détaillées concernant les circonstances de cette affaire.

Dans un second temps, il s'interroge sur la forme notamment en ce qui concerne la présentation de ce point. Il admet être arrivé légèrement en retard à la séance, juste après que M. le Maire ait informé l'assemblée du rajout de ce point; il rappelle toutefois que le code général des collectivités territoriales prévoie que les conseillers municipaux soient dentinaires des points présentés en séance bien avant la séance et regrette qu'un point si important soit présenté au conseil de cette manière et sans information préalable.

Pour finir, il demande quelle est l'urgence aujourd'hui de se positionner sur ce dossier dans la mesure où les procédures risquent d'être lourdes et couteuses ; il suggère par conséquent de se donner le temps à l'étude et à la réflexion de ce dossier.

M. le Maire informe tout d'abord, qu'une affaire qui touche le personnel comme celle-ci ne peut pas être détaillée et débattue en public.

Il souligne ensuite qu'il propose de rajouter ce point car le courrier de l'agent date du 23 juillet dernier, que l'agent en question a été en arrêt maladie pendant de nombreux mois et qu'il vient à peine de reprendre le travail. Selon lui, le rajout de ce point s'impose au vu de la situation de l'agent.

Selon M. ATMANIA, des informations transmises aux élus par le biais de la note de synthèse par exemple restaient confidentielles et n'empêchaient pas M. ADOLPHE d'engager les poursuites qu'il souhaitait engager.

Selon lui, cette procédure aurait permis aux élus d'en savoir davantage sur cette affaire avant la réunion du conseil municipal.

M. le Maire acquiesce mais indique toutefois qu'il juge l'affaire suffisamment importante pour que celle-ci fasse l'objet d'un point supplémentaire.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité.

A noter 2 abstentions: M. ATMANIA et son mandant M. WOJCIECHOWSKI.

New Pour extrait conforme Saint-Avold le 6 mai 2021

R. STFINER